

DECISION N° 20260115\_P\_012  
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE  
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

Département de la  
Haute-Loire

Arrondissement  
D'YSSINGEAUX

Communauté de  
Communes  
LOIRE SEMENE

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20250218\_D\_006 du Conseil Communautaire du 18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

**Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de le Délinquance**

**Objet : Signature d'une convention avec Sophie Lorette**  
« Naturopathe/Reflexologue » pour la mise en place de 5 ateliers à destination des seniors afin de leur proposer un espace d'échange et d'informations autour des questions liées au vieillissement et à l'hygiène de vie dans le cadre de l'Espace de Vie Sociale Pierre ROYON.

Le Président,

N° 20260115\_P\_012

Décide

De signer une convention avec :

**OBJET**

**Sophie LORIETTE**  
Naturopathe/Reflexologue  
13 place des Victimes de la déportation du travail  
43240 Saint Just Malmont

Pour la mise en place de 5 ateliers d'1h30 à destination des seniors avec pour objectif de leur proposer un espace d'échange et d'informations autour des questions liées au vieillissement et à l'hygiène de vie.

**Date :** du mois de janvier au mois de mai 2026

**Participants :** Seniors du territoire

**Lieu :** Espace de Vie Sociale le Part'Age.

**Montant :** 475€ TTC

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
Ou sous-préfecture  
Le :

Fait à LA SEAUVÉ SUR SEMENE, Le 15 janvier 2026

AR Prefecture

043-244301131-20260115-20260115\_P\_012-AU  
Reçu le 27/01/2026

Le Président,

Frédéric GIRODET

